

I. Présentation générale de l'étude et résumé

1.1 Objectifs et principes

L'objectif de ce chapitre est d'identifier les sources de dangers, leurs conséquences potentielles sur la santé et l'environnement, la manière dont ces conséquences peuvent s'exprimer dans le contexte du projet et les risques prévisibles sur la base de ces éléments.

Pour évaluer les risques sur la santé humaine liés à l'activité, il est nécessaire de bien cerner :

- Le danger (D) des sources de polluants et leurs caractéristiques physiques et toxicologiques.
- Le transfert (T) des polluants, les voies de migration et l'exposition des cibles aux pollutions.
- Les cibles (C) de la pollution, notamment l'homme, qui peut être exposé directement ou indirectement.

Le risque (R) qu'apporte une pollution sur un site donné est fonction de ces trois facteurs :
 $R = f(D, T, C)$

Quatre étapes sont décrites dans la méthodologie d'évaluation des risques sur la santé :

- L'identification du potentiel dangereux ou identification des dangers. C'est l'identification des effets indésirables qu'une substance est intrinsèquement capable de provoquer.
- La recherche des indices toxicologiques de relation dose/effet, c'est-à-dire choisir dans les bases de données toxicologiques les paramètres les plus récents et les plus appropriés sur la relation entre la dose ou le niveau d'exposition à une substance et l'incidence et la gravité de cet effet.
- L'évaluation de l'exposition qui consiste à déterminer le devenir du polluant (transfert et dégradation) et de calculer les concentrations / doses auxquelles les populations humaines sont exposées ou susceptibles de l'être.
- La caractérisation des risques, c'est-à-dire une quantification des effets indésirables sur une population humaine en raison de l'exposition, réelle ou prévisible à des polluants.

Certaines données ayant été analysées dans l'étude d'impact et la lettre de demande seront réutilisées pour l'élaboration de cette étude. Il s'agit en particulier de :

- la description du site et de son fonctionnement ;
- l'analyse de l'état initial du site et de son environnement ;
- les mesures prises pour limiter, réduire voire supprimer les effets sur l'environnement.

1.2 Résumé

Aux alentours proches du site, il n'existe pas d'infrastructures particulières pouvant présenter un danger potentiel pour l'installation de la station d'épuration.

L'analyse des risques et dangers liés à l'activité montre que :

- le risque de pollution accidentelle du sol, des eaux souterraines et superficielles est maîtrisé (arrêt possible des organes électromécaniques pour confiner la pollution, mise en place de grilles de récupération des lixiviats, etc..) ;
- le risque d'incendie est faible sur l'installation et n'aura pas d'effet grave pour les installations et bâtiments alentours compte tenu de leur éloignement ;
- le risque lié la circulation sur la route d'accès au site (voirie interne) est très peu probable.

L'analyse des dangers existants, de la sensibilité humaine environnante et des vecteurs de transfert permet d'établir qu'il n'y a pas d'effet sanitaire à attendre sur les populations par l'exploitation de la station d'épuration. Les moyens de prévention et de maîtrise des pollutions mise en œuvre sur le site sont autant de garanties pour le maintien de la qualité de vie des riverains et pour la protection de leur santé.

Les risques pour l'environnement liés à l'activité du site sont maîtrisés vis-à-vis des pollutions accidentelles et très faibles en cas d'incendie.

Les mesures seront prises suivant la législation du travail pour la protection du personnel :

- installation de barrières autour des bassins si la hauteur de la margelle est inférieure à 1 mètre.
- protection des pièces tournantes, parties mécaniques et entraînement.
- mise en place de garde-corps.

Les consignes d'exploitation seront à la disposition du personnel, une politique de prévention sera développée (protection du matériel électrique...).

Concernant, les risques de panne des équipements électromécaniques présents sur la station d'épuration, tout équipement, même secouru, sera réparé dans les plus brefs délais. Les pièces de rechange de première urgence ou à long délai de livraison seront stockées en atelier.

Notons que depuis le début de l'exploitation de la station d'épuration en 1995, il ne s'est pas produit d'incident ou d'accident (accident corporel, incendie, pollution accidentelle,...) impactant l'environnement extérieur du site.